

Compte-rendu réunion du Comité de quartier Ferry-Buffalo du lundi 29 avril 2024 de 19h à 20h35

Présents :

Membres de droit : Madame Elisabeth ROSSIGNOL, Présidente du comité de quartier. Madame Isabelle PAILLARD, Vice-Présidente du comité de quartier. Monsieur Michaël ROLLOT, représentant des entrepreneurs du quartier.

Invité : Le Maire, Etienne LENGEREAU.

Membres du collège des habitants : Madame Dominique MARTIN, Madame Alexandrine CORNELOUP, Madame Chantal BUFFET, Madame Aline HAUGUEL, Madame Abibata BARRO, Monsieur Jean ARHAN, Madame Marianne BRUNEAU, Madame Véronique TOFFIS, Madame Martine LE CORRE, Monsieur Philippe CHANTEPERDRIX, Madame Dominique LE SAUX, Madame Blandine BRICE, Madame Nazila PAKNIA, Monsieur Benjamin SMADJA, Monsieur Jean-Yves LE SAUX, Madame Claudine FREULON, Monsieur Abderraouf KARAA, Monsieur Rodolphe NIVAULT, Madame Sylvie NGUYEN.

Excusées :

Membres de droit : Madame Annie GLATIGNY, représentante de l'association de quartier. Monsieur Nicolas TRÜB, représentant des commerçants du quartier.

Membres du collège des habitants : Madame Christine MAILLARD, Monsieur Sébastien GIRARDOT, Monsieur Robert LEROUX et Monsieur Dominique LENORMAND.

Absents :

Membres du collège des habitants : Madame Fabienne GALAND et Monsieur Abdelhakim BENKHERFALLAH.

Rappel de l'ordre du jour :

- I. Signature de la charte des Comités de quartier.
- II. Retour sur la consultation adressée aux riverains du secteur de la rue Victor Basch et de l'avenue du Fort dans le cadre du Plan de Mobilité.
- III. Réunion publique « 127 avenue de la République ».
- IV. Constitution des commissions.
- V. Elaboration du trajet de la balade urbaine.
- VI. Echanges, remarques et questions diverses.

Madame Elisabeth ROSSIGNOL et Madame Isabelle PAILLARD remercient les membres du comité de quartier de leur présence.

Avant de commencer la séance, les membres du Comité de quartier sont invités à choisir un volontaire pour **rédiger le compte-rendu synthétique de la réunion**. Ce compte-rendu devra être envoyé, par mail, au Pôle Démocratie Participative sous 15 jours. Si aucune personne n'est volontaire, le Pôle Démocratie Participative se chargera de la rédaction du compte-rendu.

Signature de la charte des Comités de quartier.

Les membres du Comité de quartier sont invités à signer la Charte des Comités de quartier qui est identique pour les 6 Comités de quartier. Cette Charte – qui leur a été présentée lors de la dernière réunion – a été votée lors du Conseil Municipal du 28 mars 2024. Les membres du Comité de quartier pourront noter que le document a été amendé selon les souhaits exprimés par les différents Comités de quartier : 3 absences non excusées et 5 absences consécutives même excusées conduisent à un remplacement.

Retour sur la consultation adressée aux riverains du secteur de la rue Victor Basch et de l'avenue du Fort dans le cadre du Plan de Mobilité.

Les retours enregistrés durant la phase d'expérimentation du Plan de Mobilité – mis en place durant l'été 2023 – ont permis d'évaluer la pertinence des solutions retenues dans la majorité de vos rues et confirmer les fondamentaux du Plan de Mobilité (passage à sens unique des voies secondaires avec limitation à 30 km/h et donc autorisation du contre-sens cyclable). Des insatisfactions ont, néanmoins, été identifiées quant au sens des voies suivantes :

- La partie ouest de la rue Périer
- La rue du Poitou
- La rue Victor Basch et l'avenue du Fort
- La rue Raoul Pugno

Les riverains concernés par ces voies ont reçu par courrier un formulaire pour exprimer leur préférence sur les scénarios possibles.

Pour que cette consultation soit représentative de l'ensemble des riverains, un taux de 10% de réponse minimum était requis avec au moins 51% des avis favorables pour l'une des options présentées aux riverains concernés.

La consultation sur la rue Victor Basch et l'avenue du Fort a révélé des avis très partagés ne permettant pas de dégager de majorité. Les contributions sont toujours en cours d'analyse mais, visiblement, les 3 options obtiennent entre 30 et 40% chacune. Le Plan de Mobilité restera donc probablement conforme à la première version élaborée avec le comité de quartier du mandat précédent et l'ensemble des

Montrougiennes et des Montrougiens qui se sont exprimés lors de la grande consultation de janvier 2022.

Réunion publique «127 avenue de la République ».

Les membres du Comité de quartier Ferry Buffalo sont invités à découvrir le projet du « 127 avenue de la République » à l'occasion d'une réunion publique organisée le mardi 14 mai, 19h, au Beffroi.

En quelques mots, le projet du 127 avenue de la République consiste en la création d'un nouveau parc au sud de Montrouge grâce à l'acquisition par la Ville puis par Vallée Sud-Grand Paris du 127 avenue de la République (ancienne entreprise tertiaire).

Cette entreprise sera démolie afin de créer un parc débordant sur la place du 8 mai 1945.

Le projet comprendra également une nouvelle maison dédiée aux artisans Montrougiens : Le carré des artisans et des créateurs d'art.

Le détail du projet est à retrouver sur le site jeparticipe.ville-montrouge.fr

Constitution des commissions.

Les membres du Comité de quartier sont invités à choisir les commissions qui constitueront les axes de travail sur lesquels ils pourront travailler en autonomie. Pour rappel, chaque réunion de commission doit faire l'objet d'un compte rendu à envoyer par mail au Pôle Démocratie Participative et à présenter en séance. Les membres des commissions peuvent solliciter le Pôle démocratie participative pour réserver une salle, rencontrer des élus ou des services de la Ville.

M. SMADJA souhaite une commission « Qualité de la voirie du quartier » et M. LEROUX souhaite intégrer la commission « Commerces » et la commission « Nuisances ». Ces souhaits ont été envoyés par mail au Pôle Démocratie participative.

4 commissions ont été choisies pour le Comité de quartier Ferry Buffalo:

Commission Voirie:

- Madame Véronique TOFFIS
- Madame Dominique LE SAUX
- Monsieur Jean-Yves LE SAUX
- Monsieur Benjamin SMADJA
- Monsieur Rodolphe NIVAULT
- Madame Claudine FREULON

Commission Culture et Évènementiel:

- Madame Claudine FREULON
- Madame Dominique MARTIN
- Madame Abibata BARRO

Commission Commerces:

- Monsieur Robert LEROUX
- Madame Alexandrine CORNELOUP
- Madame Nazila PAKNIA
- Monsieur Benjamin SMADJA

Commission Environnement Végétalisation :

- Madame Sylvie NGUYEN
- Madame Blandine BRICE
- Madame Martine LE CORRE
- Madame Marianne BRUNEAU

Elaboration du trajet de la balade urbaine.

La balade urbaine du quartier Ferry Buffalo est prévue pour le mercredi 12 juin 2024 à partir de 18h30. Les membres du comité sont invités à proposer un parcours. Le plan retenu l'an dernier est présenté aux membres à titre indicatif afin de donner une idée des parcours et distances réalisables.

Certains sites devront être visités puisqu'ils présentent des nouveautés ou feront l'objet d'un projet de réaménagement prochainement :

- Maison des seniors
- Rue des Frères Henry
- Barbara/Verdun
- 127 av. de la République
- Ecole Buffalo
- Restaurant du CAM

Les balades se terminent traditionnellement avec un verre de l'amitié offert par la ville. Lieu retenu : Bar en face du 127 av. de la République. La balade devra donc se terminer à proximité.

Les membres du comité seront bien évidemment conviés à cette balade et pourront ainsi apporter leur concours à son bon déroulement.

Echanges, remarques et questions diverses.

Hormis les questions et remarques de M. LEROUX, pas d'autres questions ou remarques ne sont parvenues au Pôle Démocratie participative.

Pour rappel : toutes les questions doivent parvenir par mail « comitedequartier@ville-montrouge.fr » au moins 15 jours avant la réunion.

M. LEROUX nous fait savoir que :

1. J'ai été saisi par des habitants de l'avenue Henri Ginoux et plus particulièrement par ceux du numéro 123. Depuis plusieurs mois les habitants subissent de forts désagréments quotidiens qui les empêchent de vivre normalement dans leur logement. La société "Original grill" (morceaux de poulet grillés) diffuse dans tout l'immeuble des bruits et odeurs inacceptable. Une sorte de ventilation fut un temps installé, mais gênait le sommeil des habitants. Solution abandonnée. Depuis, les odeurs envahissent les cages d'escalier et les logements, imprégnant même le linge qui sèche dans les appartements. Un appareil de mesure a également détecté une qualité d'air nocif. Le gérant peu soucieux du bien-être collectif aurait dit sans état d'âme : C'est le bruit ou les odeurs... Nous pensons que ce doit être ni l'un ni l'autre et ce type de commerce n'a sans doute pas sa place au sein d'un immeuble d'habitation. Après de nombreuses plaintes, la mairie a ordonné un arrêté avec obligation de faire des travaux. L'arrêté (AR 2024-326) qui devrait être affiché ne l'est pas et il est à parier que les habitants du 123 et même de la rue, ne souhaitent pas la réouverture de cette nuisance, même avec travaux qui ne changerait probablement pas grand-chose. Hormis les odeurs, le fonctionnement de cette échoppe encombre le trottoir avec les clients et gêne, par exemple, la circulation des piétons et des poussettes. La rue, côté piste cyclable, subit des stationnements sauvages de la part de clients peu scrupuleux. Enfin la mairie qui met l'accent régulièrement sur le "bien manger" ne peut que constater qu'ici on en est vraiment bien loin. Merci de faire suivre mon message à Monsieur Carré, qui doit être au courant de cette affaire. Mais il est important de savoir que les habitants qui subissent cela 7/7 jours en ont assez. Réponse : ce mail est arrivé le 25 mars et cet établissement est fermé depuis le 4 mars par arrêté municipal valable 3 mois avec obligation de travaux et cet arrêté est reconductible si les travaux ne sont pas effectués.

2. Point important concernant le PDM. En interrogeant les Montrougiens il apparaît que la quasi-totalité des gens du quartier trouvent aberrant le projet d'aménagement de la rue de Verdun. Non pas le petit parvis qui est nécessaire pour assurer une sortie de métro agréable et sécurisée, mais la fermeture à la circulation d'une voie qui permettait de soulager les autres rues et de desservir le quartier de façon pratique. Les habitants trouvent que pour 15 mètres de zones piétonne c'est lourd de conséquence. La zone piétonne en question pourrait être plus étroite et laisser par exemple un passage en zone 20, ce qui serait bénéfique à la circulation du quartier. Revenir sur un projet n'est pas renoncer. Eléments de réponses : 1145 Montrougiennes et Montrougiens ont participé à la consultation portant sur ce projet et 68% sont favorables à la piétonisation.

3. Et pour finir : Concernant le Plan de mobilité il y a une nouvelle consultation qui a été lancée. J'ai fait part à Monsieur MOULY de mes réserves quant au résultat de cette nouvelle enquête. En effet le vote uniquement en papier (à remettre en mairie les jours de la semaine aux heures de bureau) et non en ligne (trop compliqué à mettre en place) limite le nombre de participations, en particulier pour ceux qui travaillent. Le choix est restrictif et d'autres voies auraient pu être exploitées. (Ex : si on a le choix entre le vert et le bleu, mais que l'on préfère le rouge, le choix n'en est plus un...). Malheureusement il y a beaucoup plus de gens mécontents du PDM que de participants à la consultation. C'est désolant mais c'est un fait. J'ai dit à Monsieur MOULY que, quel que soit le résultat de cette consultation, il faudra de toutes façons trouver une solution pérenne qui rendra la quiétude, la sécurité au quartier et supprimera la pollution matinale créée par les centaines de voitures (600 comptées en 1h) qui diffusent leurs gaz d'échappement sous les fenêtres de la rue. Je rappelle que la rue Victor Basch est sans doute celle où il y a le plus important transit d'enfants, par le fait du nombre d'écoles et de crèches. Elle devrait donc être la plus épargnée au lieu d'être la plus meurtrie... Un sujet souvent abordé par les Montrougiens concerne la circulation à contresens des vélos. Contresens est finalement une dénomination juste tant cette pratique s'avère dangereuse et répand l'idée d'une totale impunité aux vélos. Mais puisque le règlement permet la circulation à contresens dans les zones 30 il est important de rappeler que dans les zones 50 c'est interdit, et dangereux. Par exemple avenue Henri Ginoux où les vélos passent au rouge et roulent à contresens. Je souhaite faire partie des commissions "Commerces" et "Nuisances", qui peuvent parfois d'ailleurs avoir un rapport direct. Il serait également intéressant de faire un point sur les terrasses et de rappeler à l'ordre ceux qui ne respectent pas ou peu la Charte éditée par la ville de Montrouge et qui est calquée sur les lois en vigueur, ainsi que ceux qui utilisent parfois l'espace public abusivement... Par exemple, et entre autres, la terrasse de La table de Maïna, rue Perrier, qui est fermée avec des parois plexiglass ce qui est interdit par la charte. Ou encore les restaurants, pourtant proches de la mairie, rue Rabelais, comme Le café du théâtre ou Istanbul city qui ne respectent pas la largeur de passage piéton réglementaire. Il y a fort à faire et du travail intéressant à faire en collaboration avec les commerçants. Vous comprendrez que les règles doivent s'appliquer à tous et non à certains...

Autres Echanges, remarques et questions diverses posées pendant la réunion.

- Remarques concernant les chantiers entre l'avenue de Verdun et la rue Boileau où beaucoup de déchets gênent la circulation des piétons sur les trottoirs et peuvent créer des problèmes de sécurité.
- Remarques sur les arrêts de bus qui depuis que le prestataire a retiré les anciens abris, ne sont plus signalés aux chauffeurs qui ne marquent plus les arrêts.
- Plusieurs membres du Comité de quartier souhaiteraient connaître l'impact du passage de 21 à 25% en logements sociaux sur le quartier Ferry Buffalo. **Réponse :** Plusieurs résidences sont déjà concernées par ce dispositif. Lorsqu'un promoteur construit un nouvel immeuble, le PLUI oblige à ce que 30% de cet immeuble soit destiné pour des logements sociaux.

- Ou en est le projet du City stade de l'Aquapol ? Réponse : L'Aquapol appartient à VSGP et a été rénové par leur soin. Le City stade va également être rénové dans le cadre d'un projet d'embellissement du quartier par VSGP.

- Remarques sur la surconsommation des nouveaux panneaux lumineux installés dans la ville. Combien de panneaux vont être installés ?

Les panneaux sont peu consommateurs, car composés de LED. 10 panneaux seront installés.

Remerciements de Madame Elisabeth ROSSIGNOL et de Madame Isabelle PAILLARD pour les échanges. Elles mettent ensuite fin à la réunion à 20h35.

Divers :

Contact :
comitedequartier@ville-montrouge.fr

Tout sur la Démocratie participative à Montrouge :
<https://jeparticipe.ville-montrouge.fr/>

Inscription à Actu'Montrouge, la Newsletter de la ville :
<https://www.ville-montrouge.fr/497-newsletter.htm>

Prochaine réunion du Comité de quartier fin septembre, début octobre. Le Pôle Démocratie participative s'engage à communiquer la date retenue avant les vacances d'été.